

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 27 septembre 2021

Présents :

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Tania Brugnoli (visio), Josée Hansen, Renée Wagener, membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, Steph Meyers, Pierre Reuter (visio), Jacques Thill, membres
Monsieur	Jean-Lou Siweck, Directeur
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Madame	Laure Bourguignon, secrétaire

A. Introduction

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 22 juillet 2021

Le procès-verbal de la réunion du 22 juillet 2021 est adopté.

3. Bienvenue de M. le Directeur Jean-Lou Siweck

Mme la Présidente souhaite au nom du Conseil d'administration la bienvenue à M. Siweck qui assume le rôle de directeur depuis le 16 septembre. Après un tour de table, M Siweck présente sa vision et stratégie pour le développement de la radio.

B. Points pour discussion

4. Perspectives et développements stratégiques

Les membres du Conseil d'administration discutent des perspectives et développements stratégiques de la radio. Les valeurs de la radio ont été définies dans des workshops internes ensemble avec l'équipe. Pour la fin de l'année une feuille de route est envisagée. Il a été décidé que les deux membres du Conseil d'administration vont se retirer du COPIL comme les grandes lignes ont été formulées et l'accent sera désormais mis sur des questions plus opérationnelles.

Le directeur présente les résultats de l'étude Plurimedia. qui constate une augmentation de l'audience. L'audience quotidienne (Hutt Dir gësch 100,7 gelauschtert?) a augmenté de 3,3 % à 4,9%. L'audience totale (Hutt dir déi lescht Wochen 100,7 gelauschtert) est remonté à 19 %.

5. Attestation et déclaration annuelle du Code de déontologie pour les membres du Conseil d'administration

La Présidente rappelle aux membres de soumettre leur attestation et déclaration annuelle du Code de déontologie dans les meilleurs délais. Le Code de déontologie reprend les principes de bonne gouvernance et rappelle les devoirs de diligence, de loyauté et de confidentialité des membres du Conseil d'administrations. Ceux-ci doivent également déclarer les cas de conflit d'intérêt et se retirer des délibérations et votes en question.

C. Points pour décision

6. Validation du bilan intermédiaire 2021

Le bilan intermédiaire est adopté. M. Haensel propose de remplacer le bilan intermédiaire par un bilan annuel et un budget trimestriel ce qui est validé par les autres membres du Conseil d'Administration.

7. Propositions des réviseurs d'entreprise pour les comptes annuels 2021 – 2023

La Présidente soumet les devis de 3 réviseurs d'entreprise. Les membres du Conseil se mettent d'accord de proposer au ministre l'entreprise Statera.

D. Points pour information

8. Validation du Budget 2022 par procédure écrite avant le 1er novembre 2021

La Présidente rappelle que le budget pour 2022 doit être validé et notifié au ministre pour le 1^{er} novembre 2021. Elle propose de le valider par procédure écrite avant la mi-octobre.

9. Point RH

Les membres du Conseil d 'administration discutent de divers dossiers en relation avec les ressources humaines. Les nouveaux recrutements sont validés.

E. Divers

10. Divers

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée pour le 7 décembre 2021 à 14h30 au siège de la radio.

Luxembourg, le 27 septembre 2021



Véronique Faber
Présidente



Laure Bourguignon
Secrétaire